

Dupaski Festival 2022 - Concept de Sécurité

Le concept de sécurité suivant a été conçu sur deux principes: d'abord LA DIMINUTION DES RISQUES et de leur gravité avec des mesures restant réalistes et abordables, le risque 0 n'existant cependant pas, l'organisation a jugé important de fonder sa logique également sur le principe de REACTIVITÉ MAXIMALE en cas d'accident.

Note: la stratégie suivante n'aurait pas pu être élaborée sans les conseils des autorités policières fribourgeoises compétentes en matière d'événements sportifs, que nous tenons à remercier. Notamment le sergent-major Ecoffey, qui s'est montré particulièrement accessible.

DIMINUTION DES RISQUES

Organisation:

Un responsable de la sécurité sera nommé et aura pour fonction de veiller à ce que les principes énumérés dans ce document soient respectés tout au long de l'événement.

Participants:

Le nombre de participants, ainsi que leur expertise dans le sport concerné ont été réduits tel que décrit dans le règlement afin de s'assurer d'un bon déroulement de l'événement.

Parcours:

Sprint: Le centre L2 de Romont a été choisi pour le parcours de sprint afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de trafic sur les routes privées du centre. Le sprint étant la discipline olympique du ski de fond impliquant le plus de vitesse, l'organisation a tenté de minimiser les risques en réduisant toutes possibilités d'une rencontre avec un véhicule lors de la course.

Distance: le choix du parcours sur une boucle d'environ 10km a été réalisé afin de permettre aux athlètes d'effectuer une course "longue-distance" tout en facilitant le balisage et la sécurisation de celle-ci. Les routes communales ont été préférées aux routes cantonales afin de réduire la circulation des véhicules sur le parcours. Et le sens du parcours a été choisi de manière à ce que les descentes soient les moins raides possible. Les heures de départ des catégories "hommes" et "femmes" ont également été espacées suffisamment afin de permettre l'achèvement de la course "femmes" avant le départ de la course "hommes".

Trafic:

Sprint: Le centre L2 de Romont étant un espace privé, il n'y aura pas de trafic lors de la course.

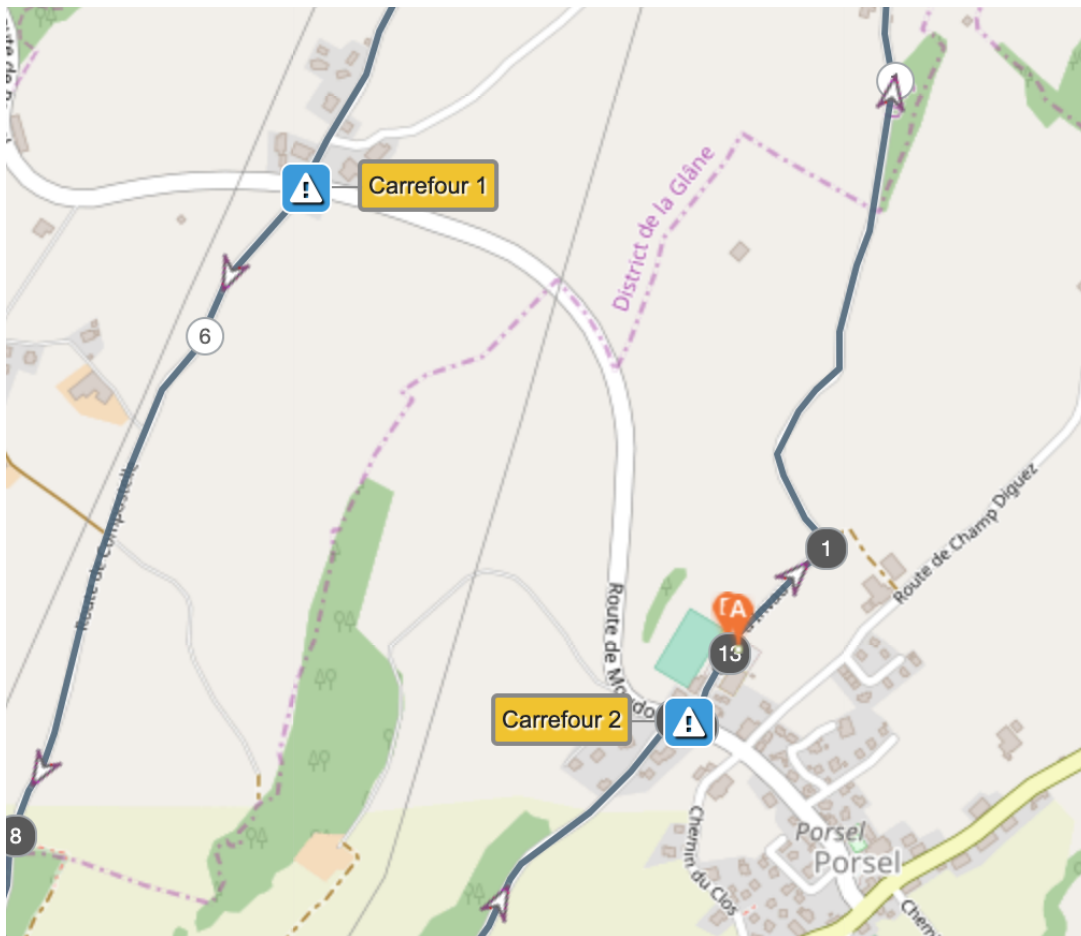
Distance:

Sous les conseils de la police, **il a été convenu qu'une fermeture de la voie public n'est pas nécessaire**, et la solution la plus adéquate est celle de former une bulle hermétique de sécurité par l'aide de motards (Les Motards-en-Folie contact@lmef.ch) qui circuleront devant le groupe de tête. Au besoin, ces motards s'arrêteront et bloqueront le trafic momentanément sur les carrefours que la course s'apprête à franchir, ou aussi afin de faire se mettre de côté un véhicule circulant à sens inverse. Une fois le peloton de tête passé, le

motard qui s'est arrêté est tenu de continuer à sécuriser le passage pendant 2 minutes, suite à quoi il ira retrouver le reste du groupe de motards à l'avant de la course soit en longeant le parcours, soit en coupant par les routes entre la boucle du parcours. Le nombre exact de motards employés ainsi que leur protocole de fonctionnement sera déterminé par ces derniers et soumis à une ultime évaluation du Sergent-Major Ecoffey de la police fribourgeoise.

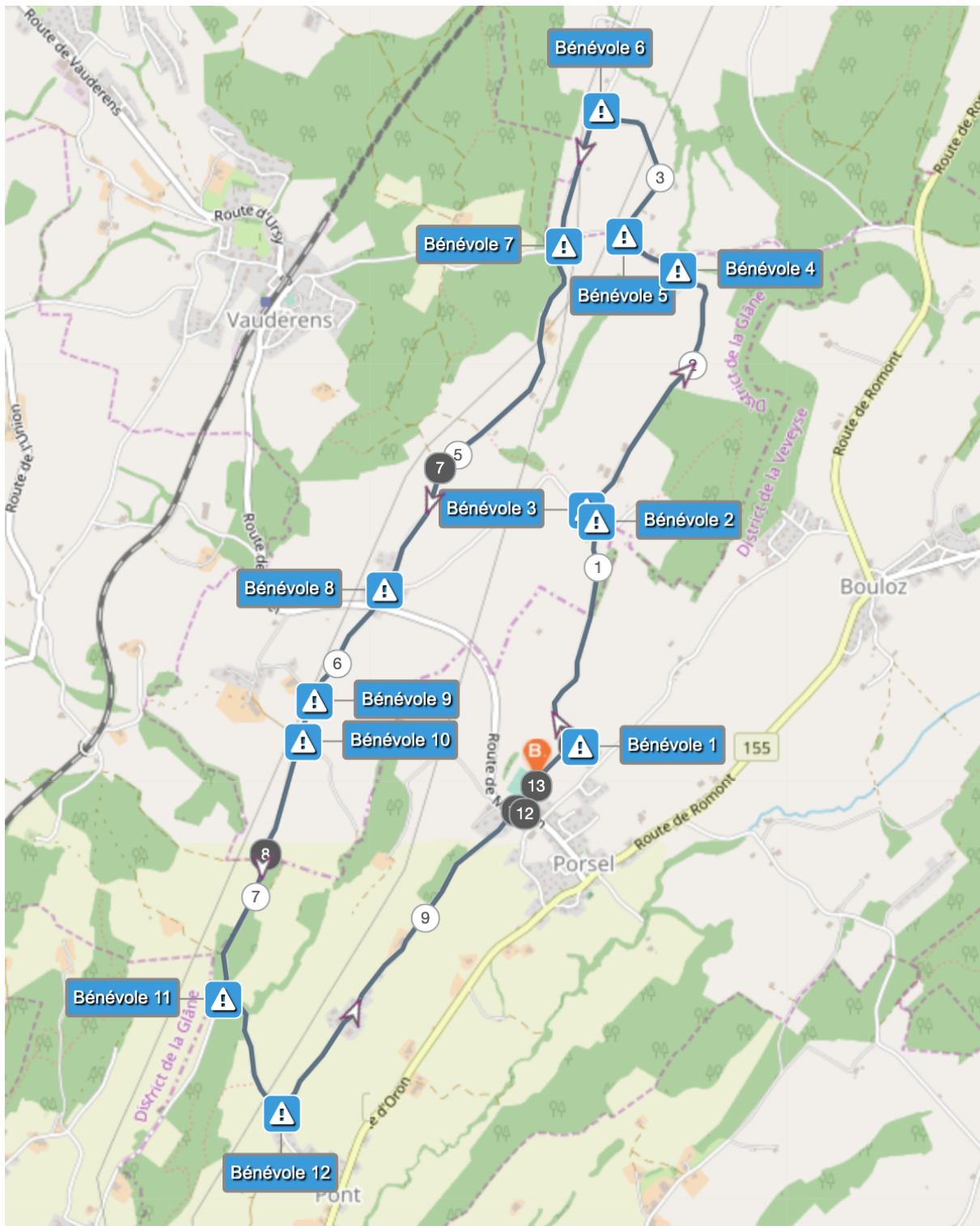
Le parcours "Distance" croise une route cantonale à deux reprises (Route de Moudon). Il a été demandé par les autorités policières que des personnes ayant été formées pour réguler le trafic se tiennent à ces endroits. Ces personnes interromperont le trafic afin de laisser passer le peloton et maintiendront ce blocage si nécessaire jusqu'à 2 minutes après le dernier coureur encore au contact du groupe de tête.

Par conséquent l'organisation fera appel à des professionnels (protect service, fribourg@protectservice.ch) pour les deux emplacements illustrés ci-dessous:



De plus, bien que ceci ne fut pas jugé nécessaire par les autorités policières, un nombre total de 12 bénévoles munis de gilets jaunes et de sifflets seront placés aux croisements suivants des routes communales. Ces bénévoles auront pour mission de sensibiliser les véhicules qui s'engagent sur le parcours en leur indiquant qu'il s'engagent sur une course et en leur demandant de bien vouloir circuler à vitesse réduite et si possible dans le sens de la course. En cas de danger nécessitant l'interruption de la course les bénévoles devront utiliser leur sifflet. Il sera expliqué aux coureurs qu'il devront ralentir ou s'arrêter si ils entendent des bruits de sifflet en approchant les bénévoles (mis à part le bénévole 11, comme expliqué ci-dessous dans le paragraphe "virages dangereux").

Il a été vérifié avec la police que ces bénévoles n'ont pas l'obligation d'être formés pour la régulation du trafic.



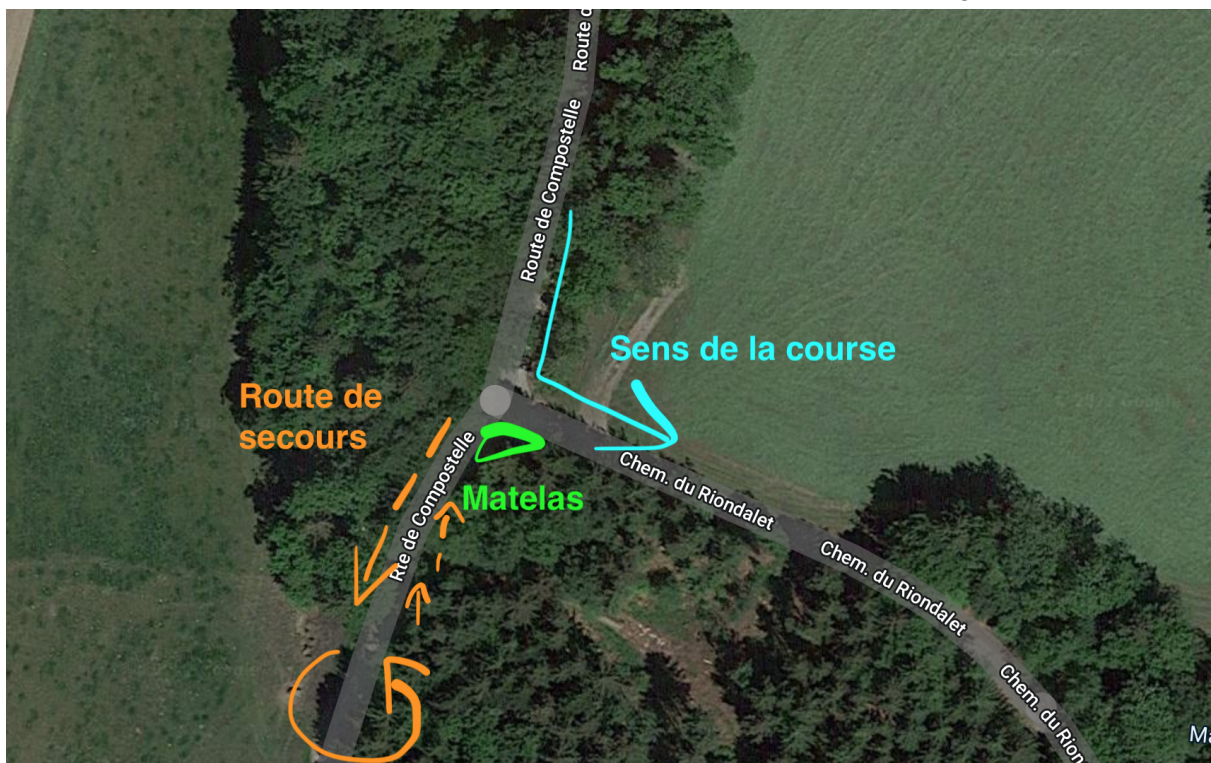
Balisage:

Des barrières vauban, des cônes, ruban de signalisation, ainsi qu'une arche gonflable seront installés sur l'aire de départ/arrivée du parking de la salle polyvalente de Porsel afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de public sur le parcours.

Compte tenu du fait que des personnes de l'organisation seront présentes à tous les carrefours, il n'y aura cependant pas de dispositifs supplémentaires sur la voie public comme convenu avec la police. Des flèches seront tracées à la craie orange sur la route chaque 500m environ afin d'indiquer le sens général du parcours.

Virage dangereux:

Le carrefour où se tiendra le bénévole 11 étant plus difficile (de part une route plus étroites et une visibilité réduite car il se trouve en forêt), la personne affectée à cet endroit aura l'obligation de siffler lorsqu'elle verra des coureurs approcher afin de leur rappeler de ralentir. Le bénévole s'assurera également que la route allant tout droit soit aussi dégagée dans le cas où des coureurs arrivent trop vite pour effectuer le virage. Des matelas seront installés autour des arbres et en bordure de la route tel d'indiqué sur l'image ci-dessous:



Mesures additionnelles:

Des mesures de sécurité additionnelles concernant principalement le comportement des athlètes et le déroulement de la course sont mentionnées dans le règlement.

Sprint: Une fois les phases de qualifications terminées, un cycliste sera envoyé sur le parcours une minute avant le départ de chaque finale afin de s'assurer que la voie soit libre.

Distance: Le règlement contient les consignes spéciales s'appliquant aux coachs et coureurs n'appartenant plus au groupe de tête (soit à plus de 2minutes d'écart des premiers).

REACTIVITÉ MAXIMALE

Dispositif médico-sanitaire:

Une organisation professionnelle, le service des Samaritains de Fribourg (info@samaritains-fr.ch), sera mandatée afin d'assurer la gestion d'une situation critique

dans le cas où elle se produirait. Le nombre ainsi que l'emplacement des samaritains devant être employés sur chaque événement sera déterminé par les samaritains eux-mêmes.

Communication:

Un groupe Whatsapp contenant le comité d'organisation, les bénévoles et personnes assignés aux différents carrefours, les samaritains et les entraîneurs officiels sera créer pour unique fonction d'optimiser le temps de réaction en cas d'accident ou d'imprévu. Les bénévoles et l'organisation communiqueront via un groupe Whatsapp séparé pour les discussions concernant la circulation uniquement.

Il sera rappelé à toute les personnes citées ci-avant qu'elles devront avoir leur téléphone chargé et accessible.

Un total maximum de 10 entraîneurs officiels seront désignés durant l'événement. Ces entraîneurs se trouveront soit le long du parcours lors du sprint du vendredi 29 juillet, soit ils seront autorisés à suivre les pelotons de têtes masculin et/ou féminin à vélo le samedi 30 juillet. Il est du devoir de ces entraîneurs de porter assistance à n'importe quel athlète qui manifeste des signes de détresses.

En cas d'accident, c'est la personne nommée "responsable de la sécurité" du comité d'organisation qui gérera la communication avec les secours.

Un briefing aura lieu 30 minutes avant l'ouverture du parcours afin de le rappeler aux bénévoles, plantons mandatés, entraîneurs, samaritains, et au comité d'organisation en s'assurant que tous connaissent le numéro de téléphone du responsable de la sécurité. De plus, les personnes mentionnées dans ce paragraphe devront tous avoir lu ce document de concept de sécurité avant le jour de la course.

Profil médical:

À son arrivée sur l'événement, chaque athlète aura le choix de remplir un questionnaire permettant d'établir un profil médical contenant des informations pertinentes en cas d'urgence médicale (allergies, opérations importantes, troubles particuliers, contacts d'urgence, etc.). Ces fiches seront gardées à portée de main durant l'événement par la personne de l'organisation nommée responsable de la sécurité afin qu'il/elle puisse les consulter rapidement si besoin est.

Secours:

Les hopitaux environnant tel que le centre médical de la Veveyse (cmveveyse.ch) et l'HFR Riaz (www.h-fr.ch) seront prévenus du déroulement d'un événement sportif les matins de chaque compétition. Comme inscrit dans le protocole des Samaritains, le 144 sera aussi alerté par ceux-ci à chaque ouverture de leurs postes.